

COMMUNE DE PARNES
-
PLAN LOCAL D'URBANISME
-
BORDEREAU DES PIECES
-

1 - Pièces administratives

2 - Rapport de présentation

3 - Projet d'Aménagement et de Développement Durables

4 - Orientations d'Aménagement et de Programmation

5 - Règlement

5a - Règlement écrit

5b - Règlement graphique « territoire communal » (échelle 1/5 000^e)

5c - Règlement graphique « village » (échelle 1/2 000^e)

5d - Règlement graphique « écarts bâtis » (échelle 1/2 000^e)

5e - Règlement graphique « hameaux » (échelle 1/2 000^e)

5f - Règlement graphique / emplacements réservés

6 - Annexe « sanitaire »

6a - Notice sanitaire

6b - Plan du réseau d'eau potable

6c - Zonage d'assainissement

7 - Annexe « réseaux divers »

7a - Défense incendie

7b - Plan du réseau électrique

8 - Annexe « servitudes d'utilité publique »

8a - Cahier des servitudes d'utilité publique

9 - Annexe « nuisance acoustique des transports terrestres »

9a - Notice nuisance acoustique des transports terrestres

9b - Plan de nuisance acoustique des transports terrestres